

Bachelier en enseignement section 3 français et langues anciennes

| | | | |
|---|---------------------------|---------------------------|---|
| HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE | Tél : +32 (0) 67 55 47 37 | Fax : +32 (0) 67 55 47 38 | Mail : edu-braine@helha.be |
| HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT | | | |
| Tél : +32 (0) 69 67 21 00 | | Fax : +32 (0) 69 67 21 05 | Mail : edu-leuze@helha.be |
| HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL | | | |
| Tél : +32 (0) 71 43 82 11 | | Fax : +32 (0) 71 47 28 19 | Mail : edu-loveralval@helha.be |

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| RA3102 AFP et stage 3.2 : concevoir et mettre en oeuvre des | | | |
|---|--|-----------------|-------------|
| Ancien Code | PERA3B12AFPS2 | Caractère | Obligatoire |
| Nouveau Code | B/C/Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/B/C /Z/B/Z/C/ EAB3120 | | |
| Bloc | 3B | Quadrimestre(s) | Q2 |
| Crédits ECTS | 7 C | Volume horaire | 210 h |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | <u>HELHa Braine-le-Comte</u> () <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Jean-Pol LAUWENS (lauwensjp@helha.be) Joséphine FRAGAPANE (fragapanej@helha.be) Séverine MULLER (mullers@helha.be) Raphaël VANTOMME (vantommer@helha.be) <u>HELHa Loverval</u> Eveline ZUANON (zuanone@helha.be) Henri François LORIAU (loriauh@helha.be) Dominique SERGENT (sergentd@helha.be) Didier JOURNEE (journeed@helha.be) Christophe ROULIN (roulinc@helha.be) Nathalie DEGOSSERIE (degosserien@helha.be) Fabienne MIGLIONICO (miglionico@helha.be) Patricia SOWULA (sowulap@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 70 | | |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification | bachelier / niveau 6 du CFC | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Cette unité a pour intention de permettre à l'étudiant de concevoir et mettre en oeuvre des situations d'apprenissages conçues en collaboration avec les formateurs mais également de réguler ses pratiques et évaluer les apprentissages des élèves.

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **LES COMPÉTENCES DE L'ACTEUR INSTITUTIONNEL, SOCIAL ET CULTUREL**

Sous Compétence 1.1 Agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale

- 1.1.1 Agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale
 - Sous Compétence 1.2 Comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité
- 1.2.1 Comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité
 - Sous Compétence 1.3 Analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
- 1.3.1 s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française
- 1.3.2 faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection
 - Sous Compétence 1.4 Maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel
- 1.4.1 Maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel

Compétence 2 LES COMPÉTENCES DE L'ACTEUR D'UNE ORGANISATION APPRENANTE DANS UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE

- Sous Compétence 2.1 S'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations
- 2.1.1 S'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations
 - Sous Compétence 2.2 Identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique
- 2.2.1 Identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique
 - Sous Compétence 2.3 Contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par ces formations ou par l'expérience
- 2.3.1 Contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par ces formations ou par l'expérience

Compétence 3 LES COMPÉTENCES DE L'ORGANISATEUR ET ACCOMPAGNATEUR D'APPRENTISSAGES DANS UNE DYNAMIQUE ÉVOLUTIVE

- Sous Compétence 3.1 Maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
- 3.1.1 Maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
- Sous Compétence 3.2 Maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
- 3.2.1 Maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - Sous Compétence 3.3 Maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
- 3.3.1 Maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
- Sous Compétence 3.5 Agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - 3.5.1 la conception et la mise en oeuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - 3.5.2 la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - 3.5.3 la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation ; cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - 3.5.4 la conception et la mise en oeuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échoue, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - 3.5.5 la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - Sous Compétence 3.6 Maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

- 3.6.1 Maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
Sous Compétence 3.7 Prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
- 3.7.1 Prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
Sous Compétence 3.8 Créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
- 3.8.1 Créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
Sous Compétence 3.9 Gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante ;
- 3.9.1 Gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante ;

Compétence 4 **LES COMPÉTENCES DU PRATICIEN RÉFLEXIF**

- Sous Compétence 4.1 Lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle
- 4.1.1 Lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle
Sous Compétence 4.2 Mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves, afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en oeuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité.
- 4.2.1 Mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves, afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en oeuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité.
Sous Compétence 4.3 Construire progressivement son identité professionnelle notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio
- 4.3.1 Construire progressivement son identité professionnelle notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio

Acquis d'apprentissage visés

AAT 1 : Démontrer une connaissance, une compréhension et une conscience du rôle spécifique de l'enseignant en tant qu'acteur pédagogique, social, culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, de la nécessité d'intégrer la diversité et de développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale
AAT 2 : Démontrer une compréhension des enjeux éthiques et une adhésion au respect des cadres déontologiques, règlementaires (administratifs) de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité et adapter ses gestes professionnels en conséquence.

AAT 3 : Démontrer une connaissance et une compréhension de l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et en particulier du pilotage et des enjeux liés à l'équité

ATT 4 : Participer activement à des dispositifs collaboratifs pour se développer individuellement (identifier ses besoins, partager ses acquis) et mobiliser l'intelligence collective au bénéfice de la croissance/progression de la communauté professionnelle/de pratique

AAT 5 : Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche

AAT 6 : Démontrer une maîtrise de la langue française écrite et orale pour enseigner et communiquer de manière approfondie dans la langue d'enseignement dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession

AAT 8 : Dans un collectif de professionnels, mettre en œuvre des pratiques pédagogiques inclusives et interdisciplinaires au bénéfice de l'apprentissage et du bien-être de tous les élèves et de la qualité du climat scolaire (bienveillance)

AAT 9 : Mettre en œuvre des dispositifs d'évaluation qui engagent l'élève dans ses apprentissages (diagnostic, zone proximale de développement, besoins spécifiques, différenciation...)

AAT 10 : De manière transversale, intégrer les technologies numériques, l'éducation aux médias, l'EVRAS et la dimension de genre au bénéfice de la qualité des apprentissages

AAT 11: Au travers d'un portfolio réflexif de développement de l'identité professionnelle, mener une analyse critique de ses pratiques et de leur impact sur les élèves, individuellement et avec ses pairs, en s'appuyant sur la recherche et les sciences humaines

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERA3B12AFPS2A AFP 3.2 : concevoir et mettre en oeuvre des situations d'app
PERA3B12AFPS2B Stage 3.2 : concevoir et mettre en oeuvre des situations d'a

120 h / 4 C
90 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 70 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

| | |
|---|----|
| PERA3B12AFPS2A AFP 3.2 : concevoir et mettre en oeuvre des situations d'app | 40 |
| PERA3B12AFPS2B Stage 3.2 : concevoir et mettre en oeuvre des situations d'a | 30 |

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

L'évaluation certificative se fera sur base d'un retour réflexif.

5. Cohérence pédagogique

Les ateliers de formation pratiques (AFP) sont conçus pour soutenir et enrichir les expériences de stage.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 3 français et langues anciennes

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL
Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19

Mail : edu-loveral@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

| AFP 3.2 : concevoir et mettre en oeuvre des situations d'app | | | |
|---|---|-----------------|-------------|
| Ancien Code | 13_PERA3B12AFPS2A | Caractère | Obligatoire |
| Nouveau Code | CEAB3121 | | |
| Bloc | 3B | Quadrimestre(s) | Q2 |
| Crédits ECTS | 4 C | Volume horaire | 120 h |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Eveline ZUANON (zuanone@helha.be) Henri François LORIAU (loriauh@helha.be) Dominique SERGENT (sergentd@helha.be) Didier JOURNEE (journeed@helha.be) Christophe ROULIN (roulinc@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 40 | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement permet aux étudiants de concevoir, mettre en oeuvre, réguler et évaluer des dispositifs pédagogiques conçus en collaboration avec les formateurs, contribuant ainsi à leur développement professionnel. Cette UE a également pour intention de mobiliser, combiner et d'intégrer différentes ressources disciplinaires et psychopédagogiques en lien avec des situations professionnelles

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Domaine 1 : les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel (AAT1, 2 et 3)

S'intégrer dans l'établissement scolaire et participer à la vie de l'école
Respecter le cadre
Faire preuve d'une attitude professionnelle

Domaine 2 : les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective (AAT4)

Collaborer activement/co-construire avec ses pairs, maîtres de stage, professeurs/formateurs d'enseignants...
Créer un cadre relationnel qui facilite les pratiques collaboratives et la communication
Identifier ses besoins de formation personnelle liés à l'exercice du métier

Domaine 3 : compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive (AAT 5, 6, 8 et 10)

Maitriser la matière, en faisant preuve de rigueur et de précision dans les savoirs abordés
Adapter le contenu au niveau des élèves en tenant compte d'éventuels prérequis
Pouvoir réagir à certaines questions annexes à la matière enseignée
Déterminer les objectifs et compétences à atteindre en adéquation avec le programme
Solliciter les compétences transversales et les savoir-faire propres à chaque discipline
Organiser un planning des leçons, structurer et articuler les différentes étapes de la leçon
Prévoir des documents élèves et autres médias fonctionnels
Donner du sens aux apprentissages (situation de départ motivante, contextualisation)
Intégrer et transférer les acquis disciplinaires, didactiques et psychopédagogiques
Varier les approches méthodologiques et les adapter au niveau des apprenants
Favoriser le développement des visées transversales (motivation, confiance en soi, créativité, esprit d'initiative, coopération...) issues des référentiels

Anticiper des difficultés pédagogiques et didactiques et y remédier à bon escient
Porter un regard critique sur les ressources
Communiquer des consignes claires et précises
Construire des évaluations formatives et/ou certificatives en adéquation avec le programme et avec les objectifs
Adopter un registre de langue approprié à l'interlocuteur et à la situation
Veiller à l'articulation, au débit, à la fluidité, à la hauteur, à l'intonation et au rythme de la voix
Maîtriser l'orthographe et les règles d'expression écrite et orale dans toutes les productions professionnelles (préparation – évaluation – tableau)
Utiliser un vocabulaire précis et accessible au public
Mobiliser le langage non verbal au niveau de l'expression corporelle (regard, confiance en soi, posture...)
Faire appliquer des règles de classe explicites et propices à un climat d'apprentissage
Anticiper et prévenir les risques pour assurer la sécurité physique et affective des élèves (sécurité dans les labos, prévention harcèlement...)
Utiliser le renforcement positif, souligner la progression des élèves, souligner les bonnes attitudes et les bons comportements
Utiliser des méthodes pour encourager la participation et gérer les interactions de manière constructive
Gérer la prise de notes des élèves (y compris le journal de classe)
Gérer adéquatement l'espace (déplacement dans la classe, respect de la bulle des élèves...)
Assurer un rythme de travail adéquat
Organiser, stocker et protéger des données numériques dans le respect des réglementations (copies d'élèves, résultats, extraits vidéos...)
Utiliser de façon pertinente des supports numériques/didactiques (tableau, TBI, tablettes, PPT, Canva, Wooclap, Kahoot, OpenBoard, ActivInspire, Geogebra, Plickers ou tout autre matériel didactique...)
Comprendre et sensibiliser aux inégalités sociales et identifier les freins et obstacles culturels, promouvoir le vivre-ensemble
Concevoir ou sélectionner/adapter du matériel pédagogique et des ressources en évitant les stéréotypes, les discriminations et les préjugés (EVRAIS et genre)

Domaine 4 : les compétences du praticien réflexif (AAT 11)

Créer ou choisir de manière critique et utiliser, seul ou en équipe, des outils d'observation : pour évaluer ses propres pratiques
Accepter de remettre en question sa pratique : adopter une attitude d'ouverture et tenir compte des remarques et conseils
Ajuster la leçon en fonction de l'analyse et en vue d'une action future
Effectuer des recherches, actualiser ses connaissances et modifier ses pratiques en fonction de l'autoévaluation et des conseils donnés
Développer des pratiques innovantes et créatives

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Préparations de leçons (expertise de la matière, planification, structuration, articulation des étapes d'une leçon, choix et utilisation de supports adaptés, anticipation des difficultés et leur remédiation) en lien avec les compétences transversales et disciplinaires des référentiels et programmes
- Gestion des processus d'apprentissage et méthodologies adéquates (sens, contextualisation, démarches pédagogiques variées et adaptées, étayage, renforcement positif, motivation, équité, langage non verbal...)
Outils pour la pratique de classe

Démarches d'apprentissage

- Co-construction de dispositifs d'enseignement/apprentissage
- Mise en pratique de gestes professionnels sélectionnés au service de l'activité des élèves
- Productions d'outils pour la classe (co-enseignement, supports et contenus numériques, ...)
- Développement de la réflexivité à travers l'analyse de pratiques (par exemple : micro-enseignement, vidéoformation, entretien d'auto-confrontation, ...).
- Enrichissement de sa boîte à outils par les activités vécues en AFP, mais aussi grâce à la pratique de terrain
- Accompagnement des stages

Dispositifs d'aide à la réussite

Evaluation formative en cours de séances + feed-back personnalisés.

Sources et références

Socles de compétences, programmes d'enseignement et toute ressource présentée en classe.
Plaquette de présentation des modalités de stage.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Tous les supports de cours (diaporamas, textes et ressources en ligne) seront déposés sur ConnectEd

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation consiste en une épreuve intégrée. Elle se fera sur base :

- des rapports de visite des formateurs et du maître de stage,
- de la correction de la farde de stage

- d'un retour réflexif permettant d'évaluer les compétences acquises et la capacité de réflexion des étudiants.
Une présence réelle en classe d'au moins 100% avant le stage est obligatoire pour que l'étudiant puisse partir en stage.

Une présence réelle en classe d'au moins 100% sur l'ensemble des séances de cours est obligatoire pour que l'UE soit validée.

Le jury d'UE statuera sur l'acquisition ou non des acquis d'apprentissage de toute l'unité, en regard du bilan de l'épreuve intégrée réalisée et du bilan de stage.

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------|---|-----------|-----|-----------|-----|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | | | | | | |
| Période d'évaluation | | | Tvs + Stg | 100 | Tvs + Stg | 100 |

Tvs = Travail de synthèse, Stg = Stages

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Si l'étudiant obtient en janvier une note globale pour l'UE inférieure à 10/20, celui-ci devra représenter une épreuve intégrée en août. Le jury d'UE statuera sur l'acquisition ou non des acquis d'apprentissage de toute l'unité, en regard du bilan de l'épreuve intégrée réalisée en août et du bilan de stage du Q1.

L'échelle utilisée pour établir la note de l'UE est la même qu'en première session. L'UE ne sera évaluée que si l'étudiant a présenté l'entièreté de l'épreuve intégrée. A défaut, l'UE sera considérée comme non présentée.

Lorsqu'un étudiant présente l'épreuve intégrée d'une Unité d'Enseignement, que ce soit en première ou en seconde session, il est tenu de remettre l'ensemble des éléments constitutifs de ladite épreuve dans les délais et selon les modalités fixées par la fiche ECTS et les consignes d'évaluation.

En cas de non-remise d'un travail et/ou de non-présentation ou demande de note de présence pour une partie de l'épreuve, l'étudiant se verra attribuer une note de présence pour l'ensemble de l'Unité d'Enseignement concernée.

Toutefois, le jury d'évaluation peut, dans des circonstances exceptionnelles dûment motivées, décider d'une autre modalité d'évaluation.

Conformément à l'article 76 du RGE

Toutes les activités d'apprentissage de l'UE AFP / stage sont obligatoires.

L'absence à l'une ou l'autre activité entraînera la note spéciale PP (pas présenté) à l'ensemble de l'UE.

En cas de motif légitime, l'étudiant est tenu de faire parvenir un certificat médical ou un justificatif dans les deux jours ouvrables qui suivent son premier jour d'absence. En dehors des absences couvertes par un certificat médical pour maladie, la légitimité de l'absence est jugée par la Direction aux enseignements.

Toute absence durant des activités pratiques (stages actifs, laboratoires, etc.) oblige l'étudiant à effectuer des prestations supplémentaires de récupération à la condition que l'organisation de celles-ci soit possible.

Leur nombre et les dispositions à prendre sont déterminés par la Direction aux enseignements et les enseignants concernés.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 3 français et langues anciennes

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL
Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19

Mail : edu-loveral@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Stage 3.2 : concevoir et mettre en oeuvre des situations d'a | | | |
|---|---|-----------------|-------------|
| Ancien Code | 13_PERA3B12AFPS2B | Caractère | Obligatoire |
| Nouveau Code | CEAB3122 | | |
| Bloc | 3B | Quadrimestre(s) | Q2 |
| Crédits ECTS | 3 C | Volume horaire | 90 h |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Nathalie DEGOSSERIE (degosserien@helha.be) Henri François LORIAU (loriauh@helha.be) Dominique SERGENT (sergentd@helha.be) Didier JOURNEE (journeed@helha.be) Christophe ROULIN (roulinc@helha.be) Fabienne MIGLIONICO (miglionicof@helha.be) Patricia SOWULA (sowulap@helha.be) Eveline ZUANON (zuanone@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 30 | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Néant

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Néant

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Néant

Démarches d'apprentissage

Néant

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Sources et références

Néant

Supports en ligne

Néant

4. Modalités d'évaluation

Principe

Néant

Pondérations

Néant

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).